

**L'hon. M. Sinclair:** Monsieur le président, je n'entends pas prononcer de discours. Je le ferai lorsque nous en serons à l'étape de la deuxième lecture. Qu'il me soit pourtant permis de dire bien nettement que l'explication que le ministre vient de nous donner de l'extraordinaire erreur de calcul qu'il a commise entre samedi et lundi est la plus faible que j'ai jamais entendue en cette enceinte.

Si je parle ainsi, c'est que j'ai été pendant cinq ans adjoint parlementaire au ministre des Finances et qu'au cours de cette période j'ai pu acquérir une connaissance intime des talents véritablement très grands qu'on trouve dans ce ministère, et de la façon complète et extrêmement sérieuse dont les fonctionnaires intéressés abordent les problèmes fiscaux.

Je sais également qu'une division de ce ministère étudie ce problème des accords fiscaux fédéraux-provinciaux depuis près de 16 ans et qu'elle a, pendant ce temps, examiné à peu près toutes les variantes imaginables proposées par les provinces et par le gouvernement fédéral, même le fameux "coup de hache" de M. Drew; tout le monde sait que les points principaux de cet accord sont au nombre de trois: le partage des impôts, les paiements de péréquation et, enfin, les paiements de stabilisation.

Les paiements de stabilisation ont été majorés surtout à cause des réclamations successives de trois premiers ministres de la Colombie-Britannique, MM. Hart, Johnson et Bennett; aucun fonctionnaire du ministère des Finances qui a pris part à ces négociations n'oubliera la stabilisation. Par conséquent, ce ne sont pas les fonctionnaires du ministère des Finances qui ont commis cette erreur de calcul; c'est le ministre lui-même,—il connaît à peine ces questions,—qui a commis cette erreur au cours peut-être de la dix-septième ou de la dix-huitième heure de sa journée de travail de dix-huit heures dont il est si fier.

Nous aurions eu une plus haute idée du ministre s'il s'était levé ce soir pour nous dire: c'est ma faute. Je tiens à le dire car, une fois que nous avons pris connaissance du tableau, nous y avons retrouvé le travail soigneux et compétent que nous pouvons attendre des fonctionnaires. Le ministre ne rend pas service aux fonctionnaires canadiens en tentant de leur attribuer son erreur, pas plus que son chef la semaine dernière quand il a fait état d'un document secret à la Chambre.

Je le répète, j'ai entendu bien des explications boiteuses au cours de mon existence mais jamais auparavant un ministre de la Couronne n'a tenté, par des insinuations, de faire retomber ses erreurs sur son ministère.

C'est lui qui s'est trompé, lui seul; son ministère, évidemment, a fourni les chiffres exacts. Nous reconnaissons l'exactitude de ces derniers chiffres car nous savons qu'ils ont été préparés par des personnes qui connaissent ces questions. Cependant, il serait très difficile d'expliquer au premier ministre Bennett et au premier ministre Matheson que les espoirs qu'on a fait luire étaient le résultat d'une erreur que le ministre des Finances a commise parce qu'il travaille pendant de trop longues heures.

**M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Un terrible effort!

**L'hon. M. Lesage:** Une piètre excuse!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le président, je constate que, lorsqu'une erreur a été commise, le ministre des Finances croit que tout ce qu'il doit faire, c'est d'expliquer comment elle s'est produite, sans plus. Pour quelqu'un qui doit manier ces fortes sommes, ce n'est pas une excellente manière de gagner la confiance du pays que d'avoir à reconnaître qu'il a commis des erreurs comme celles que le ministre des Finances a commises à cet égard.

Le ministre continue de parler de ces deux séries de chiffres,—la série de samedi et la série de lundi,—tout simplement comme des chiffres qui ont été préparés. Il ne dit pas qui a préparé l'une ou l'autre des séries. Je crois que, en toute justice, il devrait nous le dire. Le ministre a eu l'obligeance de fournir à un certain nombre d'entre nous, hier, une copie miméographiée du tableau qu'il a demandé de faire consigner au hansard. Ceux d'entre nous qui ont eu de telles copies reconnaissent l'authenticité du travail accompli dans la préparation de ce tableau à cause de certaines initiales qui y paraissent. Je suis content que ces initiales n'aient pas été consignées au hansard et que l'anonymat des fonctionnaires qui ont exécuté ce travail ait été ainsi sauvegardé; mais, à mon sens, le ministre ne devrait pas nous dire que c'est un groupe de fonctionnaires qui a préparé les chiffres qu'il a fournis samedi.

Ce n'est pas la seule erreur que le ministre ait commise. L'erreur qu'il a commise samedi dernier est peut-être qu'il s'est lancé tête baissée dans une voie dangereuse, mais il a commis hier une autre faute qu'il vient maintenant de reconnaître. Il vient de nous apprendre qu'il a oublié d'appliquer à ces chiffres le facteur stabilisation de la formule, et que c'est ce qui explique qu'il a fallu réduire le relèvement pour deux provinces. Puis quand nous lui avons demandé de nous expliquer les changements concernant les huit autres provinces, il a répondu hier soir,